



Le mot du Maire

Nous voici en mai et notre village arbore une profusion de fleurs particulièrement spectaculaire cette année compte tenu d'une météo favorable et bien sûr des efforts de tous pour embellir notre commune.

Vous trouverez dans notre petit journal le détail des manifestations et spectacles qui ont rythmé nos derniers mois.

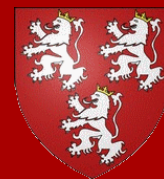
Encore merci à tous, qui, individuellement ou collectivement s'impliquent dans les diverses fêtes et animations. Éclaibes acquiert petit à petit une réputation de village « où il se passe toujours quelque chose ».

Les enfants et leurs institutrices se sont installés dans la nouvelle école et bientôt viendra l'heure d'inaugurer les nouveaux espaces de la mairie : secrétariat, bureaux, salle de mariage, locaux pour les associations ...

Bon été à tous,

Jacques Lamquet

Le petit journal D'ÉCLAIBES N° 8



MAI 2018

DANS CE NUMÉRO

Le mot du Maire	Page 1
Déménagement de l'école	Page 2
L'A.P.E.	Page 3
Sur la piste des loups	Page 4
Une histoire d'eau et de pollution	Page 5
Zéro Phyto...	Page 6
Un nain à Éclaibes Jardin du partage	Page 7
La Course des Communes La brocante	Page 8
« Village propre » Médiathèque	Page 9
Le cimetière En bref	Page 10
État civil - Agenda - Cérémonie du 8 mai	Page 11
Nouvelle école...Nouvelle mairie	Page-12
Festival ELFE	Page-13
Vos recherches internet valent de l'or !	Page 14
Comment restaurer son petit patrimoine rural ?	Page 15

Déménagement de l'école

par Madame TAHON, Directrice de l'école

Après plusieurs mois passés au milieu des cartons, nos petits chérubins ont enfin pu investir les nouveaux locaux de l'école.

C'est avec beaucoup de motivation que des parents d'élèves et des habitants du village sont venus aider le corps enseignant le premier samedi des vacances de février pour porter les cartons, démonter les meubles et transporter le tout rue du Calvaire.

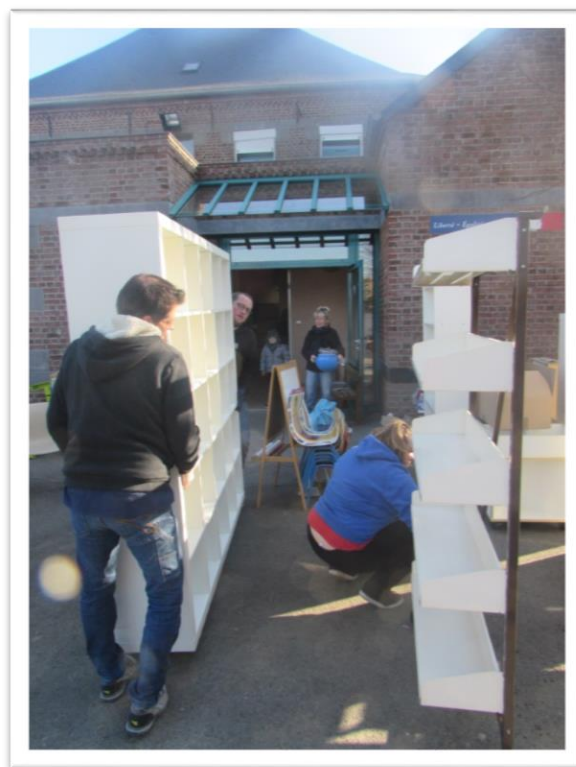
2h plus tard, l'école de la place était complètement vide, il ne restait plus que quelques araignées qui n'ont pas souhaité faire le trajet...

Les volontaires ont pu partager un repas offert par l'APE « Les petits éclaibois » et des membres du conseil.

Après cette pause bien méritée, place à l'installation dans les nouveaux locaux !!

Les deux semaines de vacances auront été bien utiles pour mettre en place le matériel nécessaire aux enfants !! Et c'est avec beaucoup d'étoiles dans les yeux qu'ils ont pu découvrir leur nouvelle école le 12 mars.

Encore un grand merci à tous les volontaires sans qui cela n'aurait pas été possible !!



L'Association des Parents d'Élèves

Par l'APE « Les petits Éclaibois »

L'Association des Parents d'Élèves « les petits Éclaibois » a mené plusieurs actions ces derniers mois comme la vente de brioches avant Noël ou encore la livraison de pizzas chez vous.

L'APE a aussi organisé son premier carnaval ! Celui-ci s'est déroulé à la salle des fêtes de Limont-Fontaine le 3 février dernier.

Grâce à la mobilisation précieuse de L'ASA 59 (Association Sportive Automobile), près de 200 personnes étaient réunies autour de cet événement.

Les enfants se sont amusés, avec des déguisements tous plus originaux les uns que les autres.

Grâce aux bénéfices de ces actions, nous avons aidé à aménager l'école avec :

- des coussins,
- des bacs de rangements pour créer un coin lecture dans la bibliothèque,
- un four pour les ateliers cuisine.

Les enfants ont également pu participer à une chasse aux oeufs pour Pâques. Ils en sont sortis enchantés et avec de nombreux chocolats !

Un grand merci à toutes les personnes qui se sont mobilisées lors de nos actions et surtout, merci pour les enfants.



Sur la piste des loups

Les quelques averses qui étaient tombées tôt dans la matinée de dimanche n'ont pas refroidi les marcheurs et c'est finalement sous un beau soleil que la promenade s'est déroulée sur deux circuits, l'un de 5km et l'autre de 10km à travers les villages d'Éclaibes, de Limont-Fontaine et d'Écuelin.

Une fois la boucle terminée, tout le monde pouvait se retrouver dans la cour du château où une petite restauration était prévue pour redonner des forces aux sportifs.

Quelques exposants et vendeurs artisanaux étaient là également.

L'après-midi, des animations ont eu lieu : démonstration de chiens de traîneau, carrousel de chevaux, promenade sur poney pour les plus jeunes.



Une histoire d'eau et de pollution

Par Jean-Pierre GÉRARD

En août 2017, une pétition réclamant une action concertée pour mettre fin à un problème de pollution récurrent du ruisseau de la Warenne vous a été présentée. Cette pétition a compté 243 signatures. Avant d'évoquer les suites qui seront données, il nous convient de relater brièvement la chronologie des phénomènes constatés et des actions menées par la municipalité.

Le ruisseau concerné, venant de Beaufort, traverse notre village le long du chemin de la Garenne, rejoint le ruisseau du Moulin au niveau du « gouffre », pour ensuite traverser Limont-Fontaine, Saint-Rémy-du-Nord et se jeter dans la Sambre à la limite d'Hautmont après un parcours de 5 Km.

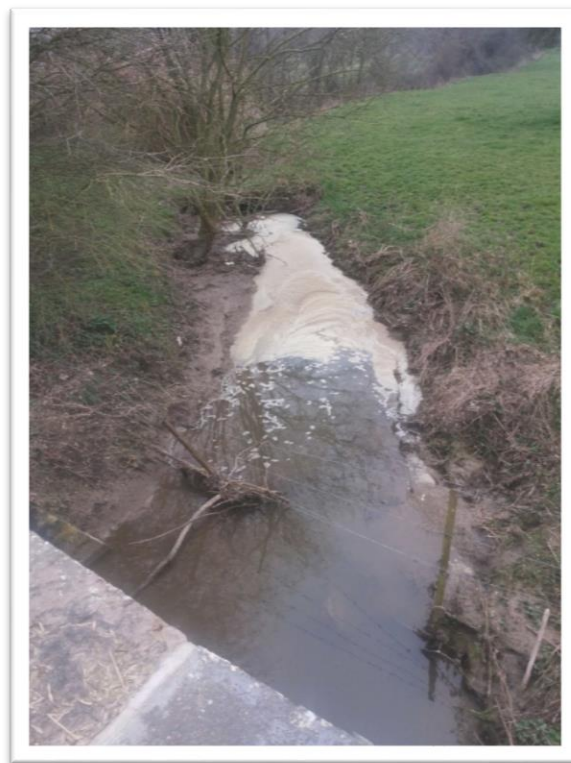
- En 2013, dans le cadre de réimplantation de la truite Fario, la fédération de pêche a constaté l'état catastrophique de ce ruisseau.
- En mars 2014, une forte odeur ainsi qu'une couleur marron sont constatées par les riverains habitant le chemin de la Garenne. De plus, une mousse blanche importante est remarquée.
- En août 2014, des analyses chimiques et bactériologiques sont effectuées par nos soins, et montrent la présence de macro polluants comme l'ammonium et les nitrites, preuves d'une pollution considérable par les matières azotées.
- En août 2017, une pollution de grande ampleur au lisier dû à la casse d'une vanne de la fosse d'un exploitant agricole est signalée et un dépôt de plainte est effectué à la gendarmerie pour transmission au Procureur de la République.

Tous ces dysfonctionnements ont été notifiés auprès de la Sous-Préfecture, de la Préfecture, de la CAMVS, la Fédération de pêche, la gendarmerie. En novembre 2017, Mr Lalande, Préfet du Nord a prescrit un examen de ce dossier et M Grimaud, Sous-Préfet d'Avesnes-sur-Helpe, a saisi les services de l'Agence Régionale de Santé (ARS). Tout cela a eu pour effets, l'intervention de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM), le 13 mars 2018, en mairie.

Il a été convenu les propositions suivantes et les suites à donner :

- La mairie se rapprochera des services techniques de Noréade, afin de demander la réalisation de contrôles sur les défauts de branchements des assainissements non collectifs (ANC) situés le long du cours d'eau.
- Programmation de contrôles sur les exploitations agricoles le long du cours d'eau
- Mise en place d'une procédure au service départemental du contrôle de la DDTM, afin de pouvoir intervenir rapidement en cas de pollution, de constater si possible l'origine de la pollution et d'effectuer des prélèvements.
- Prise en charge financière des analyses d'eau en cas de pollution.

Espérons que ces mesures très appuyées par la Fédération de Pêche du Nord seront effectives et permettront de rétablir un bon état écologique comme celui constaté sur un autre ruisseau traversant le village, celui du Moulin. Pour mémoire, veuillez trouver, ci-dessous, quelques photos montrant le contraste saisissant de ces deux ruisseaux..



Zéro Phyto... Zéro Phyto... Zéro Phyto...

Par Paul JOURAVEL

Concernant la gestion de la voirie et des espaces verts, nous avons décidé depuis maintenant quatre ans de ne plus utiliser de produits phytosanitaires, mais de recourir à des solutions alternatives telles que le désherbage à la binette et au chalumeau, ainsi que la fauche tardive.

Madame Chantal LEFEBVRE, chargée d'opération de la qualité de l'eau auprès de NORÉADE, a écrit un article que nous publions dans ce journal. C'est ainsi que notre travail a été primé par l'Agence de l'Eau qui nous a accordé un chèque de 10.000 euros pour l'achat du tracteur et de l'équipement de fauchage.

Nous saluons les efforts de celles et de ceux, nous l'avons constaté, qui, comme nous, reviennent aux anciennes méthodes, certes plus longues, mais moins destructives pour notre environnement.

OBJECTIF ZÉRO PHYTO

▶ ECLAIBES S'ENGAGE !

Ne plus avoir recours aux phytos pour l'entretien des espaces publics, c'est préserver la ressource en eau, la santé de tous et la biodiversité. Cela implique aussi la mise en place de nouveaux modes de gestion alternatifs dans les espaces gérés par votre commune...

▶ QUE DIT LA LÉGISLATION ?

La loi Labbé et la Loi sur la Transition Énergétique interdisent depuis le 1^{er} janvier 2017 l'utilisation des produits phytosanitaires de synthèse sur les espaces verts, forêts, voiries et lieux de promenades accessibles ou ouverts au public. La Loi Labbé prévoit également d'interdire la vente de ces produits pour les particuliers à partir du 1^{er} janvier 2019. Néanmoins, ces produits ne sont déjà plus vendus en libre service et ne peuvent être délivrés que sous certaines conditions.

Seuls les produits de biocontrôle (de lutte biologique intégrée), les produits à faible risque (purin d'ortie) et les produits autorisés en agriculture biologique ne sont pas soumis à cette interdiction.

▶ COMMENT METTRE EN PLACE LE ZÉRO-PHYTO ?

Dans un premier temps, un inventaire des espaces est réalisé de manière à mieux visualiser l'intervention au niveau de l'entretien. Ensuite, des préconisations sont proposées par type d'espace via un plan de désherbage. A cela s'ajoute d'autres mesures concrètes qui permettront de réduire l'entretien : tonte différenciée, enherbement de zones en gravier, prairies fleuries, pâturage, paillage des massifs, choix raisonnés des plantations, ...

Ces formes de gestion demandent aussi un matériel adapté et une formation du personnel suite à ces changements.

▶ OÙ EN EST MA COMMUNE ?

La commune de **Eclaires** a signé la charte d'entretien des espaces publics de niveau 5 (zéro Phyto). Cette charte a été établie par l'Agence de l'Eau Artois Picardie et la Région Nord Pas-de-Calais pour la protection de la ressource en eau. La commune n'applique à ce jour plus aucun produit phytosanitaire et souhaite évoluer vers une gestion durable de ses espaces.

Un suivi des pratiques financé par l'Agence de l'Eau Artois-picardie et Noréade est réalisé sur la commune, de manière à accompagner les changements et à proposer des solutions concrètes.



Eclaires s'engage à développer des techniques alternatives sans produits phytosanitaires pourquoi pas vous ?



© 01 81 photos : Noréade et FREDON

pour votre santé

vos ressources en eau

la faune et la flore



Panneau réalisé dans le cadre de l'Opération de Reconquête de la Qualité de l'Eau (ORQUE) Sud Avesnois

Nous les encourageons à persévérer afin que, tous ensemble, nous soyons prêts à relever ce grand défi de la reconquête de la qualité de notre eau.



Un nain à Éclaibes

Par Paul JOURAVEL

Lors de la remise des prix des Villes et Villages Fleuris du département du Nord qui s'est déroulée le 25 novembre 2017 à Valenciennes, Éclaibes a reçu les félicitations et a obtenu la mention Excellence symbolisée par un nain d'or.

Nous serons donc visités cette année en juillet par le Jury Régional en vue de l'éventuelle obtention d'une première fleur.

Merci à vous tous pour vos efforts accomplis, chacun dans son petit coin pour embellir et améliorer votre cadre de vie.

Le jury cette année sera intraitable sur la propreté, soyons donc fermes sur ce point.

Et puisqu'il est possible de rêver, croyons qu'un beau matin à Éclaibes se lèvera un petit comité de bénévoles qui apporteront leurs inspirations et leurs motivations en consacrant un peu de leur temps à ce petit village où nous aimons vivre.

Jardin du partage

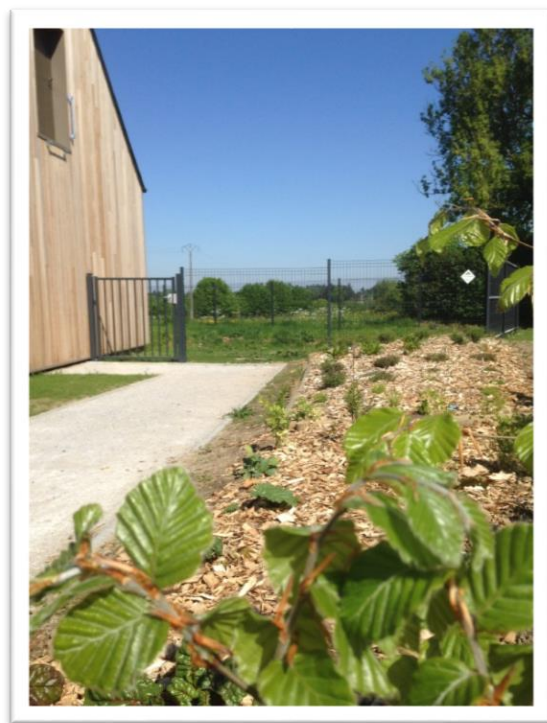
Par Paul JOURAVEL

Les petit Éclaibois l'ont déjà découvert puisque ce petit coin de terre niché près de leur nouvelle école a été créé maintenant depuis plus d'un mois. C'est le Jardin du Partage des Plantes Aromatiques.

Ce jardin est le vôtre. Vous pouvez venir cueillir ce dont vous avez besoin pour agrémenter une recette.

Vous pouvez également y apporter les essences manquantes dans le respect des autres plantes.

Lieu de découverte de la nature, cet espace a la vocation de favoriser les échanges et le partage de savoir-faire. Profitons-en.



La Course des Communes Sambre-Avesnois

par *Laura DELCROIX, présidente de l'Association*

Le froid glacial qui a sévi le dimanche 25 février n'aura pas permis aux organisateurs de franchir un cap en termes de fréquentation.

Pour autant, 284 coureurs avaient bravé l'obstacle pour se frotter au « grand huit » sambrien. Une sixième édition durant laquelle les favoris ont assumé leur statut.

Parmi les participants, de nombreux Éclaiobis ont répondu présents : Luc Tosolini et Patrice Delcroix sur le 10,700 km, Sandrine Denicourt et Antoine Hocquet sur le 4,700 km.



Quand la pluie amène de la convivialité

par *Christian JONNEQUIN, président du Foyer Rural*

Dimanche 29 avril, quelques jours après le début du printemps, le vide-grenier annuel devait battre son plein, la météo en aura décidé autrement.

C'est à 5 h 30 le matin que le Dieu Jupiter décida de nous envoyer toute la pluie emmagasinée depuis des semaines, alors que toute l'équipe du Foyer Rural était prête à accueillir les « brocanteurs ».

Fortement déçus mais pas abattus, on met en route les cafetières, on sort les croissants et on donne refuge, sous le chapiteau, aux « chineurs, brocanteux » qui ont bravé la pluie et même à un marchand de glace !!!!



Fort du breuvage bien de chez nous, les conversations s'engagent et tout le monde parle avec tout le monde et voilà que la pluie tant redoutée devient le grand sujet de conversation.

Tout à coup, une odeur envahit le chapiteau et son environnement : c'est celle des gaufres élaborées par l'équipe du Patchwork, gaufres avec de la confiture maison et bien sûr la fameuse gaufre au Maroilles.

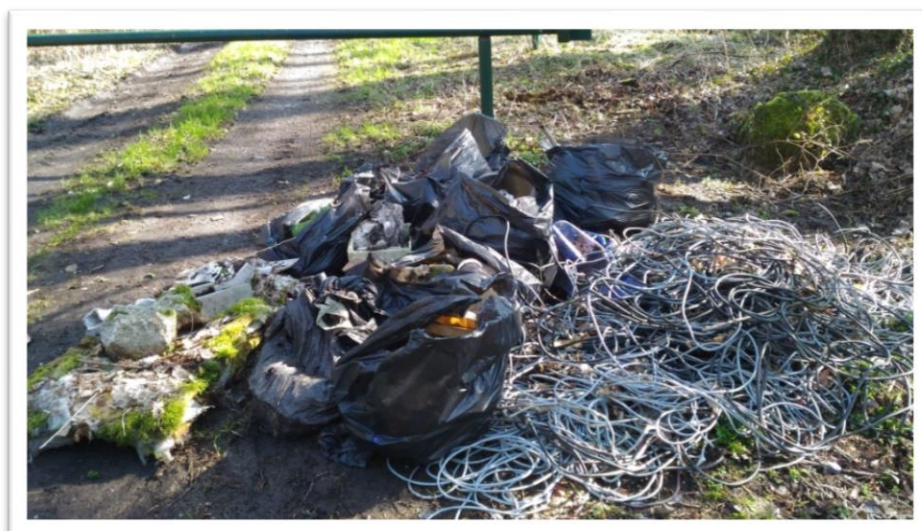
Le midi, les friteuses sont prêtes à recevoir les 125 kg de frites épluchées et coupées la veille, le barbecue est chaud pour saucisses et merguez, et c'est reparti ! Quelques minutes de patience car des promeneurs mais aussi des Éclaiobis sont venus en nombre et, là encore, les discussions vont bon train.

En conclusion, l'adage dit : « Pluie du matin n'arrête pas le pèlerin », on pourra désormais ajouter : « À Éclaiibes, lorsque la pluie tombe, les conversations deviennent fécondes ».

Opération « Village propre »

Une grosse vingtaine de personnes et un élu de Limont Fontaine étaient au rendez-vous pour l'opération « Village propre ». Malgré les déchets encore trop nombreux qui sont malencontreusement balancés sur le bas-côté des routes au lieu d'être conservés pour finir dans une poubelle, nous avons pu constater que notre village est de plus en plus propre, ce qui nous a permis d'aller au-delà des limites de notre territoire.

Après l'effort, le réconfort, les courageux ont pu déguster une bonne soupe que Roselyne nous avait préparée.



Médiathèque

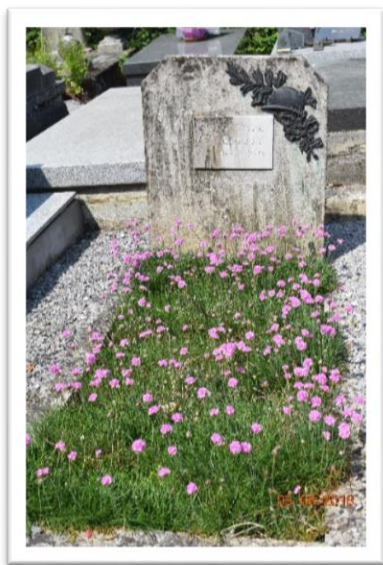
Opération « Portes ouvertes » le 16 juin 2018 de 14h00 à 17h00. Un partenariat avec l'association « Lis mon livre » qui offrira l'abonnement pour un an à tout nouvel adhérent ainsi qu'un petit cadeau.

Découverte des nouveautés et présentation de l'association « Lis mon livre ».

Le cimetière

Depuis le mois de novembre, le cimetière a été pourvu d'un colombarium comportant 16 places. Déjà trois emplacements sont retenus. Vous pouvez vous adresser en Mairie pour les informations complémentaires.

Les allées du cimetière ont de plus été agrémentées de petits massifs de fleurs mellifères pour l'esthétique mais également pour le bien-être de nos abeilles.



En bref...

Le 17 mars 2018, Monsieur Thierry DEMULIER, spécialiste de la taille et de l'élagage en grimpant dans les arbres, est intervenu sur 2 arbres (ifs) car une tempête a endommagé ces arbres et une zème tempête a fait tomber l'arbre du voisin sur ceux-ci.

Un grand merci à Thierry de nous avoir rendu ce service.

Sachant que l'if est un poison violent pour les chevaux et les bovins, il y avait obligation d'emmener toutes ces branches à la déchetterie, ce que le cantonnier a dû faire rapidement soit environ 10 chargements.



État civil

Naissances

- TOEUF Nolhan le 6 octobre 2017
- GILLOT Thailys et Tobias le 14 octobre 2017
- LAIGLE Célestine le 5 avril 2018

Décès

- DEVORSINE Patrice le 2 décembre 2017
- CAUCHY Danielle le 13 décembre 2017



Agenda

- 22 juin : inauguration de l'école
- 23 juin : fête de l'école
- 24 juin : fête du village
- 21-22 septembre : festival ELFE
- 28-29 septembre : festival ELFE
- 5-6 octobre : festival ELFE

Cérémonie du 8 mai



Nouvelle école...Nouvelle mairie

Après le déplacement de « l'ancienne école », préparé et effectué par le corps enseignant, les parents d'élèves et les bénévoles pour la rentrée du 12 mars 2018, les travaux de la future mairie au rez-de-chaussée ont débuté et seront finalisés fin mai.

Pour rappel, les deux anciennes classes d'une surface totale de 70 m² ont été réunies pour en faire la salle d'honneur et sera très utile aux diverses associations du village.

Les sorties de secours, l'éclairage, le chauffage, le téléphone, internet et les peintures ont été revu pour la nouvelle implantation des bureaux et du secrétariat.

D'autre part, l'ancienne cour d'école, là où l'entrée de la mairie se fera, est en cours d'aménagement (voir photos ci-jointes des travaux en cours).

Ce projet, mené depuis 4 ans, répondra ainsi à la loi du 11 février 2005 qui impose aux établissements recevant du public (ERP) et pour l'égalité des droits et des chances, d'être accessibles à tous types de handicap et, ainsi, de permettre à tout le monde, sans distinction, de pouvoir y accéder, y circuler et recevoir les informations diffusées.

Pour l'aboutissement de ces réalisations, sachez que vous serez cordialement invités le vendredi 22 juin 2018 à 18h00, à l'inauguration officielle.



Festival ELFE

Créé en 2015, le festival ELFE est né de l'association des trois villages d'Éclaires, Limont-Fontaine et Écuélin.

Il s'agit d'un festival culturel en automne avec des concerts et des animations et d'une rencontre découverte nature et patrimoine au printemps à travers la fête du chien-loup.

En 2016, le festival s'est étalé sur trois weekends entre le 4 novembre et le 3 décembre. Il a accueilli :

- Monsieur TABARY qui a préfacé la réédition de l'Essai de monographie du village d'Éclaires initialement rédigé par Monsieur VAILLANT, ancien maître de notre école, qui retrace l'histoire de notre village à travers les siècles ;

- La partie musicale a été assurée par DALICHAP et la chanteuse Hélène L, les Baladins d'Éclaires, l'ensemble de musique baroque Hémioïa, Herman Vandecauter, Pearly Joe's, Jazzy Project, Trim'Harder, les Ch'ti O du Splendid.

En 2017, l'association ELFE a travaillé avec le **théâtre de chambre 232U** qui présentait l'animation « Les petites caravanes ». Outre les « abonnés » Hélène L et l'ensemble Hémioïa, nous avons pu entendre lors de cette session la chorale Jukevox, Alexis & the Bonnecheers, le groupe REA, l'accordéoniste Bogdan Nesterenko. Les enfants ont également eu leurs spectacles avec Le Fil d'Éléa et PALOMAR, un spectacle offert par le Théâtre du Manège.

Pour cette troisième édition, les membres de l'association sont encore en phase de prospection pour vous présenter une fois encore un programme riche et varié.

Néanmoins, vous pouvez d'ores et déjà noter les dates de l'édition

2018 :

- ❖ Les 21 et 22 septembre ;
- ❖ Les 28 et 29 septembre ;
- ❖ Les 5 et 6 octobre.



Vos recherches internet valent de l'or !

Par Le Parc naturel régional de l'Avesnois



Le saviez-vous ?

Vos recherches internet rapportent en moyenne 30€/an aux moteurs de recherches que vous utilisez, via la publicité. Le moteur de recherches Lilo reverse 50% de cet argent pour soutenir un projet de votre choix. Vous continuez à surfer comme vous en avez l'habitude et vous financez un projet local sans déboursier un centime !

Avec Lilo, financez gratuitement « Cueillons la nature » !

« Cueillons la nature » est un programme annuel d'éducation à l'environnement en milieu scolaire qui sensibilise les élèves du Parc naturel régional de l'Avesnois à la lutte contre le gaspillage alimentaire tout en préservant les vergers hautes-tiges de l'Avesnois.

Soutenez ce projet très simplement en installant Lilo sur vos ordinateurs, tablettes, téléphones portables... Ce moteur de recherche utilise et agrège les algorithmes des plus grands moteurs de recherches (Google, Yahoo...).

Bonne idée, comment faire ? Rien de plus simple. En 3 clics, c'est fait !

1. Je vais sur le site <https://www.lilo.org/fr/>, puis je clique sur « Recherche avec Lilo » et je suis les instructions pour installer Lilo.
2. Toujours sur ce même site, je descends dans la page à la rubrique projets et je tape « cueillons la nature » dans le moteur de recherche à droite. Je sélectionne ce projet, puis je choisis de lui donner toutes mes gouttes. Je déplace ensuite le curseur sur « Je choisis de donner mes gouttes automatiquement à ce projet ».
3. C'est tout !!! A l'avenir, vos gouttes d'eau collectées se « transformeront » en euros pour soutenir et développer ce projet ! Attention : quand vous supprimez vos historiques de navigations, vos gouttes sont distribuées aléatoirement... Merci.

Où Retrouvez la notice d'installation sur notre site www.parc-naturel-avesnois.fr.

Le Parc naturel régional de l'Avesnois – cour de l'abbaye 59550 Maroilles.

Tel : 03 27 77 51 60 - contact@parc-naturel-avesnois.fr.

Vous souhaitez en savoir plus sur les actions et missions du Parc : www.parc-naturel-avesnois.fr

photo ©PNRA et Lilo

Comment restaurer son petit patrimoine rural ?

Par Le Parc naturel régional de l'Avesnois

Vous êtes nombreux à posséder sur votre propriété, un oratoire, une chapelle ... ces petits édifices qui font la richesse patrimoniale de l'Avesnois, mais qui sont aussi bien souvent perçus comme un élément supplémentaire à entretenir.

Au moment d'entreprendre des travaux sur ce patrimoine, il convient de s'inspirer des techniques des anciens, c'est important surtout dans le domaine de la restauration. L'important est de perpétuer leur savoir-faire, tout en utilisant les outils d'aujourd'hui. On privilégiera la réutilisation d'une brique que l'on vient de démonter, c'est mieux pour l'aspect visuel, mais aussi l'utilisation de la chaux, qui laisse respirer le mur et présente une meilleure durabilité dans le temps.

Prendre soin du patrimoine bâti c'est l'entretenir, le restaurer.

Comment je m'y prends ? À qui je m'adresse ?



Tout d'abord, il est nécessaire de prendre en compte l'édifice et ses abords. Le tout étant indissociable. Ensuite un temps d'observation, de relevés et de recherches documentaires est indispensable afin de définir les interventions prioritaires (mise hors d'eau du bâtiment). Il faudra aussi effectuer les démarches administratives nécessaires et trouver d'éventuels financements.

Dans un premier temps, n'hésitez pas à prendre contact avec Emmanuel Cazier, chargé de mission patrimoine bâti, habitat durable au Parc naturel régional de l'Avesnois (emmanuel.cazier@parc-naturel-avesnois.com Tél : 03 27

14 90 89). Il vous conseillera sur les travaux à entreprendre, il vous orientera dans les démarches administratives et la recherche de financements auprès d'organismes compétents. (La Fondation du Patrimoine...)

Bon à savoir :

La Fondation du patrimoine, grâce à son label, permet à un propriétaire privé détenteur d'un bien immobilier présentant un intérêt patrimonial et non protégé au titre des monuments historiques, de bénéficier de déductions fiscales pour des travaux de sauvegarde ou de restauration. La Fondation du patrimoine est le seul organisme habilité par le Ministère des Finances à octroyer un label ouvrant droit à déduction fiscale et une aide financière.

Le Parc naturel régional de l'Avesnois – cour de l'abbaye 59550 Maroilles.

Tel : 03 27 77 51 60 - contact@parc-naturel-avesnois.fr.

Vous souhaitez en savoir plus sur les actions et missions du Parc : www.parc-naturel-avesnois.fr

photo ©PNRA

CREDENCIAL DEL PEREGRINO
CATEDRAL DE SANTIAGO

EXPEDIDA POR

OFICINA DE ACOGIDA AL PEREGRINO
S.A.M.I. Catedral
SANTIAGO DE COMPOSTELA

Nombre: GEORGES DENIS

D.N.I./Pasaporte: _____ Dirección: Vieille Rue du Nord, 82
B-1180 Brussels

Lugar de inicio de la peregrinación: BRUXELLES Mi-Mai 2018

A pie En bicicleta A Caballo A Vela

Cumplió la peregrinación
(sello)

Santiago, a _____ de _____ de 20__

IMPORTANTE ANTES DE COMENZAR EL CAMINO DE SANTIAGO

- ☛ Esta credencial es solo para los peregrinos a pie, bicicleta, a caballo, o a vela que desean hacer la peregrinación con sentido cristiano, aunque solo sea en actitud de búsqueda. La credencial tiene el objetivo de identificar al peregrino; por eso la Institución que le presenta deberá ser una Parroquia, Cofradía, Asociación de Amigos del Camino de Santiago, o cualquier Institución Cristiana relacionada con la peregrinación. La credencial no genera derechos al peregrino pero tiene dos finalidades prácticas:
 1. El acceso a los albergues que ofrece la hospitalidad cristiana del Camino.
 2. Para solicitar la «Compostela» en la Catedral de Santiago, que es la certificación de haber cumplido la peregrinación.
- ☛ La «Compostela» se concede solo a quien hace la peregrinación con sentido cristiano: «devotionis affectu, voti vel pietatis causa», y solo a los que llegan hasta la Tumba del Apóstol, habiendo recorrido al menos los 100 últimos kilómetros a pie o a caballo, los 200 últimos kilómetros en bicicleta o 100 millas náuticas y terminando los últimos kilómetros a pie.
- ☛ La Credencial del Peregrino, por tanto, solo puede expedirla la Iglesia a través de sus instituciones propias (Obispado, Parroquia, Cofradía, etc.) o autorizadas (Federación de Asociaciones, Asociación de Amigos del Camino de Santiago, etc.). Solo así podrá concederse la «Compostela» en la S.A.M.I. Catedral de Santiago (Jornadas sobre el año Santo: noviembre 1993).
- ☛ Los albergues que carecen de subvenciones deberían mantenerse, dentro de su austeridad, con la colaboración de los peregrinos (limpieza, cuidado de las instalaciones, facilitar el descanso, ayuda económica...).
- ☛ Los grupos organizados con coche de apoyo o en bicicleta, se ruega que busquen cobijo alternativo distinto de los albergues de peregrinos.
- ☛ El portador de la presente Credencial, acepta estas condiciones.

Notre premier pèlerin sur le chemin de Saint Jacques de Compostelle

CREDENCIAL DEL PEREGRINO
CATEDRAL DE SANTIAGO

Got Sanctiagu.
¡E ultreia! ¡E suseia!
Deus adiuvá nos
Codex Calixtinus Dum pater familias
ff. 222 (193) De Sancto Iacobo

El Sepulcro del Apóstol, meta de la Peregrinación Jacobea

CERTIFICACION DE PASO (sellos)
Deberá figurar el SELLO DE CADA LOCALIDAD (AL MENOS 2 POR DÍA) CON LA FECHA, para acreditar su paso

EXPERIMENTA ST. JACQUES

BELGIQUE

www.st-jacques.be

Secrétaire: [Signature]

Fecha: _____

"Celui qui se met un jour en route, a son petit jardin secret, sa motivation propre, discrète ou nettement affichée."
Renard J-P, Le Pecten, n° 28, p. 6

le 19 mai

le 20 mai

G.R. TRADING sprl
Chée Brunehaut, 320b
7140 Morlanwez
Tva : BE 0598 788 710